

Annuaire du Conseil Héraldique de France
XIIIème année
Paris - 1900

Recherches sur la filiation de
Guillaume, Alain et Jean CHARTIER
(leur Généalogie de 1290 a 1900)

par **Francis Pérot**

CHAPITRE I
Les Chartier

p.56

Il est peu de noms, parmi les illustrations de la France, qui aient autant excité la sagacité des savants que les Chartier; nous donnerons, du reste, à la fin des pièces justificatives, un essai de bibliographie sur cette famille.

L'origine de cette famille est des plus humbles. Après s'être élevée au XIVe siècle, elle est rentrée dans une condition de simplicité qui fait un contraste frappant, surtout quand on se rappelle les trois frères Chartier; mais aussi, dans cette dernière condition, fidèle à la tradition familiale, elle est restée ce qu'elle était à son origine, des plus honorables.

p.57

Notre but n'est point de retracer la biographie si souvent esquissée des Chartier : ils sont connus par les travaux des érudits, par Etienne

Páaquier, qui compare Alain Chartier à l'ancien Sénèque romain; faut-il citer les travaux de Moréri, du Bénédictin Chaudron, de G. Peignot, de Breton, les notices des Biographies de Weïß, de Feller, celles de la grande encyclopédie, etc. Nous avons voulu reprendre leur filiation perdue, et interrompue depuis le XVIIe siècle.

Le chanoine Hubert, du Chapitre d'Orléans, a laissé huit volumes manuscrits, gr. in-4° de 300 pages chacun environ, sous le titre de *Nobiliaire Orléanais*

; chaque-famille y a son blason. Ce travail de bénédictin a. une très grande importance; commencé en 1664, il se termine en 1693.

A cette époque, le chanoine Hubert écrivait son *Nobiliaire* d'après les textes qu'il avait recueillis et ceux que pouvaient bien lui procurer les familles auxquelles il avait fait appel si d'un côté la critique semble échapper à ce prodigieux travail, d'un autre , il a dû l'établir avec désintéressement, car cet auteur, comme tant d'autres, n'a pas entrepris de faire ces huit volumes pour le plaisir de les écrire en termes fantaisistes, ou pour flatter l'amour-propre de certaines familles; du reste, le fait même que le chanoine avait en sa possession ces textes, pour le rassemblement desquels il a dû passer une partie de sa vie, nous suffit, relativement, pour admettre non seulement sa bonne foi, mais encore pour en être convaincu; à cette époque, avouons-le franchement, les titres et les blasons étaient moins courus que de nos jours.

Ce n'est qu'au mois de novembre 1696 que parut

p.58

l'édit royal qui obligeait à l'enregistrement des armoiries; ce n'est qu'à partir de ce moment que l'*Armorial général de la France* ⁽¹⁾ a été établi; l'on

conçoit sans peine que beaucoup de gens firent parfois de grands efforts pour ne pas y être omis; tandis qu'il n'en a pas été ainsi pour le

Nobiliaire Orléanais

, lequel, devant rester manuscrit; a été rédigé bien plus avec des documents que son auteur avait rassemblés, plutôt que sous l'influence de sollicitations jointes à une certaine complaisance, et qui auraient dénaturé le caractère de vérité de ce travail

La généalogie des Chartier s'y trouve très complète depuis les origines jusqu'au moment où elle a été achevée (vers 1690). Elle est insérée dans le second volume et commence au folio 64; ce document n'est pas l'une des pages les moins intéressantes de ce nobiliaire, à cause de l'importance des personnages qui la commencent, comme aussi de la filiation ininterrompue de cette famille jusqu'en 1690.

Nous avons voulu borner ce travail en le restreignant à un simple énoncé sur les trois Chartier, à une simple généalogie terminée par un essai de bibliographie, et une indication sur quelques familles alliées aux Chartier. Les grandes pages de notre histoire nationale sont écrites, et, pour nous qui sommes de la dernière heure, il ne nous reste plus qu'à glaner!... Du reste, après les travaux qui ont été publiés depuis le siècle dernier jusqu'à nos jours, après le travail si substantiel de M. du Fresne de Beaucourt ⁽²⁾, que restait-il à faire?

(1) A la Bibliothèque Nationale.

(2) Les Chartier, recherches sur Guillaume, Alain et Jean Chartier. Caen, typ. de Blanc-Hardel, éditeur, rue Froide, n° 2, 1869, in-4° de 60 pp.

p.59

sinon à compléter cette longue filiation d'une famille qui subsiste encore.

Ce nom des Chartier est encore vivace, il évoque des souvenirs patriotiques, car après avoir été honorés par les rois, les reines et les savants du royaume, les Chartier ont honoré la France.

Cette noble lignée qui a fourni des secrétaires du roi, des évêques, des écrivains distingués, s'est ensuite largement divisée; les rameaux affaiblis de la souche vigoureuse se sont lentement détachés du tronc; l'une des branches, la plus importante du reste, est venue se fixer en Beauce, en Orléanais, et c'est précisément celle-ci dont nous allons donner la descendante sans aucune interruption, depuis l'un des derniers de ses membres qui terminent la généalogie donnée par le chanoine Hubert, jusqu'à nos jours.

C'est dans une famille de laboureurs de la Beauce, à laquelle nous sommes allié, que nous avons découvert, non point des terriers, des titres d'anoblissement, encore moins des actes de foi et hommage, car ces laboureurs, loin de tenir fiefs, ne possédaient que quelques *mines* de terre, quelques chétives mesures comme l'on en retrouve encore dans ce pays, mais nous avons trouvé toute une série de contrats, de vente et d'acquisition, des contrats de mariage, des partages, des inventaires, des sentences du sénéchal, religieusement conservés par Alain Chartier, laboureur, vers la fin du XVI^e siècle, et dont le fonds d'archives a été augmenté par sa descendance.

Il fallait que ce simple laboureur fût au courant des origines de la famille à laquelle il appartenait, pour avoir ainsi conservé ce qui aurait paru si

p.60

inutile à tant d'autres; car, ordinairement, l'homme des champs, fût-il Beauceron ou Provençal, fait peu de cas de vieux parchemins et n'estime guère les anciens papiers.

Mais notons, en passant, que la Beauce se ressent beaucoup du voisinage de Paris; les

gens y étaient tous lettrés bien qu'ils habitassent un petit hameau; aussi l'instruction y paraît bien plus développée que dans le centre de la France; tous les actes que nous possédons sont signés par les comparants, hommes ou femmes, ainsi que par les témoins requis, et cela sans exception.

La descendance des Chartier s'est produite par le côté maternel, puisque Guillaume et Jean n'ont pas laissé de postérité. Quant à Alain, le cas est plus discutable : on lui attribue un fils, mais plutôt par probabilité que par des preuves écrites.

Depuis le chanoine Hubert, les Alain Chartier se sont alliés aux François, aux Alain Chartier, aux Taffoureau de Boisseaux, canton d'Outarville (Loiret). Ces derniers ont fourni un évêque très distingué; cette famille, quoique tombée en quenouille depuis la fin du siècle dernier, ne s'est éteinte par le nom qu'en 1880, dans la personne de Julie-Anastasie Taffoureau, née en 1800, décédée à Orléans le 22 avril 1880.

C'est avec un sentiment de piété filiale que nous nous sommes imposé la tâche de continuer l'œuvre du chanoine d'Orléans ; nous eussions souhaité que la fin fût digne du commencement ; pouvons-nous l'espérer ? le savant prêtre avait la science !... et si nous n'avons point cette qualité, nous avons toutefois la bonne volonté... et aussi l'honneur d'être allié à cette illustre famille !

p.61

Les trois Chartier qui figurent au commencement de la généalogie du chanoine Hubert, descendent de Jean Chartier, leur père, bourgeois de Bayeux, vivant en 1387, encore connu en 1404; il était fils d'un autre Jean qui figure déjà dans les actes de l'année 1313-1330; lui-même descendait de Guillaume, aussi bourgeois de Bayeux, lequel comptait parmi les notables de cette ville en 1309⁽¹⁾.

Guillaume Chartier

Né à Bayeux en 1394, conseiller au Parlement, évêque de Paris en 1447, chancelier de France ⁽²⁾, il y mourut le 1er novembre 1472. (Voir pièces justificatives, A). Il était le 98^e évêque de Paris.

Il laissa un exemplaire original, de sa main, du fameux procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc, encore conservé à la Bibliothèque nationale ⁽³⁾.

(1) Pluquet, *Ilisl. de Bayeux*, Caen, 1829, in-8°.

(2) Ils sont légion ces hommes intègres, que leur honorabilité, leur science, permit aux rois de France d'investir de cette haute dignité : les chanceliers de France !.. c'est à rougir de honte de compter les gardes des sceaux de notre temps: nous n'osons les nommer dans la crainte de troubler le repos de ces grands hommes qui ont rempli cette fonction avec la dignité et l'honneur qu'elle comportait! Qu'ils reposent en paix, les Pierre de Belleperche, les Aycelin de Montagut, deux noms chers au Bourbonnais, leur patrie! les Chartier, Nogaret, Marigny, Sainte-Maure, Savoisy, Luxembourg, Rochefort, du Prat, *Monholon*, l'Hospital, Birague, Hurault deCheverny, Caumartin, Aligre, Marillac, *Mathieu Molé*, Séguier et tant d'autres ! Ils n'ont rien à craindre ceux-là des jugements que l'on peut porter sur eux, car ils ont travaillé pour la France en y sacrifiant parfois et leurs

familles et leur personne.

(3) Mss. N. 138. Ce précieux manuscrit a servi à Qui-cherat pour son édition du Procès de Jeanne d'Arc, tome v, p. 78 à 218.

p.62

Alain Chartier

Né à Bayeux en 1386. Secrétaire des rois Charles VI et Charles VII, fut envoyé en ambassade pour les affaires du royaume, et honoré d'un baiser de Marguerite d'Ecosse, dauphine. (Pièces justificatives, B.)

Conseiller au Parlement, archidiacre de Paris, il donna une bonne histoire de Charles VII, mais il fut surtout le réformateur de la langue, il donna la forme et les règles de la littérature française.

11 mourut à Avignon en 1457 ou 1458 ; certains auteurs affirment qu'il ne mourut qu'en 1459. (Voir Pièces justificatives B ⁽¹⁾).

Mancel ⁽²⁾ dit qu'il laissa un fils du nom de Simon, et qu'il devint conseiller distingué au Parlement de Paris; plusieurs auteurs affirment que les conseillers de ce Parlement, du nom de Chartier, appartenaient à une famille de ce nom fixée dans l'Orléanais et différente de celle de Guillaume et d'Alain ⁽³⁾.

Mais dans la Généalogie manuscrite des Chartier aux Archives nationales ⁽⁴⁾, Simon Chartier y est désigné comme étant le fils de :

Alain Chartier, cleric, homme lay, vénérable , discret et saige

. Rien ne prouve jusque-là qu'il n'était pas marié,

(1) Sa statue figure sur une des places de Bayeux; elle a été inaugurée le 17 juillet 1898.

(2) *Normands illustres*, p. 15.

(3) *Preuves et Observations sur les Mémoires de Commines. Edition de Bruxelles*, tome m, p. 28, 1706.

(4) Mss. fr. 5481, fol. 749.

p.63

car les ordres auxquels il semble appartenir n'étaient pas en opposition avec le mariage. Il pouvait être cleric, chanoine, et ne pas être ordonné prêtre. D'autre part, on le trouve ainsi désigné : *maistre Alain Chartier, en son vivant docteur en décret* ⁽¹⁾.

Rien ne prouve non plus qu'il se soit marié, et, tout au contraire, l'affirmative est en faveur de cette opinion.

Des doutes sérieux, établis sur quelques textes, porteraient à admettre que Jean n'était point le frère de Guillaume et d'Alain, contrairement à ce qui avait été dit jusqu'à présent. Ce qui a pu provoquer la confusion c'est que dans un texte ⁽²⁾, il est dit : *Les trois frères Chartier a sçavoir : Guillaume, Alain et Thomas*

Quant à nous, et pour les raisons que nous en avons données, nous acceptons la généalogie du chanoine d'Orléans admise par tous les auteurs, lequel n'avait aucun intérêt à dissimuler la vérité.

Jean Chartier

Le troisième fils de Jean, frère de Guillaume et d'Alain, né à Bayeux, moine de l'abbaye royale de Saint-Denis; historiographe de France, il est l'auteur des *Grandes Chroniques de Saint-Denis*, réimprimées dans la collection, des *Historiens de France*, par Dom Bouquet. Chapelain du Roi, il vivait en 1497. (Pièces justificatives, G).

(1) Mss. Saint-Victor, 394.

(2) Lettres-patentes de Louis XI, aux Archives du château de Marainville.

p.64

CHAPITRE II

Généalogie des Chartier, originaires des environs d'Etampes, établis à Orléans, puis à Paris, par le chanoine Hubert dans ses *Généalogies Orléanaises*, composées de 1664 à 1693, tome II, p. 64, à la Bibliothèque municipale de la ville d'Orléans

« Les Chartier portent : *D'argent, au tronc d'arbre au naturel, alaisé, posé en fasce, surmonté de deux perdrix au naturel, au rameau d'olivier à trois branches, en pointe* . »

« Ainsy qu'il se voit à l'église de Saint-André des Arcs à Paris, dans une chapelle au côté droit de l'Evangile.

« Cette famille est ancienne; il y en a une aux environs d'Orléans, originaire de Beausse près Etampes ⁽¹⁾, ainsi qu'il se voit par les emplois et les terres dont ils sont chargés en ce pays. Les premiers dont l'origine est incertaine. Environ en 1400, elle s'est beaucoup multipliée, partie est à Bayeux, partie à Vermaux, à Orléans, et Esternpes, une autre est demeurée en Beausse.

« Cette famille considérable entre elle n'est pas considérée ny réputay noble. Non seulement Alain Chartier qui prit alliance avec Tiphaine Lemaire, fille à cet endroit d'Eudes Le Maire, chastelain et maire de Saint-Mard, illustre par le voïage qu'il entreprit à la Terre-Sainte ». La décharge d'un vœu qu'avait fait le Roy Philippes, de se transporter avec le même équipage au Saint Sépulchre de

(1) Boisseaux est à 21 kil. environ d'Etampes. autrefois, châellenie ressortissant de la sénéchaussée d'Orléans.

p.65

N. S. J. C. Mais les grandes familles qui sont sorty par les alliances qui ont été faictes dans la principale branche du nom de Chartier, finit à Mathieu, conseiller au Parlement ⁽¹⁾, et qui n'a laissé que des filles; de l'aisnée est sorty Mr. Bouguier, illustre au Parlement. Mr. d'Aoste, et Mr. Igrigny; de cette même famille, sont sortis par les femmes le sieur Colas de Marolles, Alléaume, fondateur de Saint-Aubin, et autres bonnes familles d'Orléans.

De cette famille est sorty Eudes LeMaire à qui le Roi Philippe, reconnoissant de son zèle, octroya grands privilèges qui passèrent à sa postérité, aux deux sexes.

I. — ALAIN CHARTIER, fiscalin du Roi Philippe, épousa Tephaine Lemaire, fille du châtelain d'Estempes.

II. ROBERT CHARTIER, dont il est parlé au Cartulaire de Chartres en 1290, épousa Jacqueline d'Arnoul.

III. — JEAN CHARTIER vivait en 1290, fit son testament en faveur de Chartres, il fut père de :

IV. — JEAN CHARTIER II.

4. *Geoffroy*, seigneur de Boissy et le dict fondateur du collège de Boissy en 1356. (Voir Antiquitez de Paris. 532). ⁽²⁾

4. *Robert Chartier*, dit d'Asnet.

V. — JEAN CHARTIER II vivait de 1330 a 1350; il fut père de : assavoir :

(1) Mathieu Molé. né à Paris en 1484, cependant Feller lui donne deux fils : Edouard et Louis.

(2) Voir pièces justificatives II. Fondation du collège de Boissy.

p.66

5. *Guillaume*, dit Guillemin.

5. *Estienne Chartier*, fondateur du collège de Boissy, avec Geoffroy sieur de Boissy ; il fut père de :

6. *Chartier*, tige des Chartier de Bayeux.

6. *Alain Chartier*, que des auteurs ont dit sans fondement estre sorty du pays de Normandie, fut secrétaire de Charles VI et VII, naquit en 1386, et mourut en 1460. De son frère est sorty grande postérité, il mourut vers 1440 ; il était pourvu d'une prébende à N.-D. de Paris en 1420.

6. *Guillaume Chartier*, que l'on dit avoir esté évesque de Bayeux, premièrement. Evesque de Paris après Denys Dumoulin, tonsuré l'an 1447 ; mourut en 1472.

6. *Jean Chartier*, moine de Saint-Denis, et autheur de la Chronique de ce monastère.

7. *Michel Chartier*, d'Armonville, aura sa postérité cy-après. ⁽¹⁾

V. — GUILLAUME dit Guillemin, fils aîné de Jean Chartier II. Il eut pour femme Agnède, d'où sortent : ?

6. *Jean Chartier* III, dit avoir esté élu à Auchton et Rochefort, eut pour femme Perrichon Martin dont :

7. *Estienne Chartier*, bourgeois d'Orléans, qui épousa Rabeau Compain, vivait en 1449, fait pri-

(1) Armonville-le-Guéнар est dans l'arrondissement de Pithiviers et dépend de la paroisse de Saint-Pérvy-Es-Preux ; cette commune est voisiné de celle de Boisseaux (Loiret), le lieu où se sont perpétués les Chartier, et leur descendance Les François, les Taffoureau, etc. C'est donc de Michel Chartier que descendent les Chartier de Beauce, Jes continuateurs de cette famille par cette branche aînée.

p.67

sonnier au retour d'Arras, où il avait été député avec Pierre de l'Aubespine pour affaires du Roy, en 1479. Il eut pour enfants :

8. *Jean Chartier* en 1481.

8. *Catherine Chartier*, femme de Tienne de Tiery du Temple, procureur de l'Office de Chartres et de Berueille. Il eût : Guillaume Fouhec Chartier, bourgeois de Chartres, argentier du roy de Navarre. Son fils,

Recherches sur la filiation de Guillaume, Alain et Jean CHARTIER (leur Généalogie de 1290 a 1900) (1900)

docteur en théologie, chanoine de Chartres, mort fort âgé.

7. *Jean Chartier* IV, bourgeois d'Estampes, en 1452, ouvre sa postérité :

7. *Simon Chartier* à Orléans.

7. *Simone Chartier*, épouse messire Hardy, bourgeois d'Estampes, dont elle eut Pierre Hardy, qui épousa Simone David ⁽¹⁾. De ce mariage Simon Hardy, qui épousa Georgette Paris ; Charlotte Hardy, femme de Pierre David, laboureur à Arbouville, dont est veuve : Eymerice David, bourgeois d'Estampes, qui épousa Jeanne Guyot, d'où est sorti Pierre David, gentilhomme du roy, puis Joachim David, escuyer à Arbouville, qui porte :
D'azur au soleil d'or, au-dessus, un girasol d'or, feuille de sinopie, et deux colombes affrontées en pointe

7. *Simon*, fils de Jean III, était marchand à Orléans, il épousa....., et eurent :

8. *Michel Chartier*

8. *Pierre*, marchand drapier.

8. *Guillaume* qui vivait en 1451, il a été inhumé en l'église de Saint-Aignan à Orléans.

8. *Michel Chartier*, marchand à Orléans, vivait

(1) Cette famille, alliée aux Brunet, Taffoureau, etc., compte encore des descendants à Ingré, près Orléans.

p.68

en 1460-1476, et mourut en 1483. Son épitaphe est au grand cimetière d'Orléans, en la chapelle du Saint-Esprit ; marié à Catherine Pasté. Il eut :

9. *Julienne*, cy-après.

9. *Michel Chartier*, avocat, docteur en droit, principal du collège de Boissy. Il mourut en 1530, et laissa à ses neveux, au nombre de trente-huit, chacun quinze livres de rente, suivant partage reçu en 1531 par Olive, notaire à Paris ⁽¹⁾.

9. *Simon Chartier*, aura sa postérité au site de Guillaume Chartier, Catherine Chartier qui épousa Jean Crasserey de Gien, Robert Chartier, chanoine à Rennes, Pierre et René Chartier, chanoines à Rennes, Simone épousa Jacques Le Breton, Marie épousa Aignan Tardieu. 9. Jean, épouse Perette Martin, ils eurent : 10. Jean, mort sans postérité. Catherine épousa Pierre Misland, Françoise épousa Jean Feuvrier, Charlotte épousa Jehan Ledere 9 Martin. Sa postérité dure encore. Michel puiné, fut père de Anthoine Chartier, 10. Perrine Chartier épousa Ferry Alleaume, bourgeois d'Orléans et d'Estampes, lequel donna de 1530 à 1551 la famille Alleaume. 9. Anne Chartier épousa Clément Hondereau, conseiller au Parlement 9. Marie Chartier, femme de Jacques Guillaudeau, dont est sorti la famille Bouguier, Molé et Igryny. Suivent la famille.....
9. *Charlotte*, épousa Estienne D'Isias, dont elle eut Etienne D'Isias, Raymond D'Isias et Marie D'Isias, 9. Charlotte, épousa Jean Oudemart.

(1) Le chanoine Hubert donne la copie de cet acte, pp. 58-59, dans, lequel sont les noms des trente-huit neveux héritiers.

p.69

X- Julien Chartier, aîné de Michel et de Catherine Pasté, avocat, conseiller en la Cour des Aydes, épousa Jeanne Lallemand, il eut plusieurs enfants et était eschevin d'Orléans en 1519, il eut : X. Michel, commissaire au Châtelet de Paris, il épousa Marie Le Teller et il eut : 11. Germain Chartier, il eut : Marie, qui épousa Noël Boète, sieur des Varennes. 11. Michel, contrôleur des guerres. 11. Marie, femme de Nicolas Martineau, conseiller au Parlement. 11. Nicole Chartier, épousa Philippe Hénon, avocat au Parlement. 11. Claude Julien, avocat et bally de Beaugency, sans postérité. Estienne, Jacques. 10. Gillon Chartier, qui épousa Nonis Ragaliez, et en secondes noces, Charon, dit l'Escheque, et 10. Françoise qui épousa Estienne Brochet.

Claude Chartier (1) Jacques d'Orléans en 1525. épousa Marie Monrozi. (était eschevin et receveur des tailles en 1537-1545. Il mourut le onze décembre 1554. Il eut pour enfants :

11. — JULIEN CHARTIER, marchand, mourut le 16 juillet 1544. épousa Anne Bressat, il eut, 12. Ju-

12. Jacques Chartier, leur fil, 11. Robert, 1528-1565. Claude, Guillaume 1534. Jean 1547. Jacques 1547. Marie 1523. Françoise 1527. Marie 1530. Marie, troisième fil, 1532. mariée à Jacques Robert, bourgeois d'Orléans. Jacqueline 1539. et Barlet Chartier 1544

XII — JULIEN CHARTIER, marchand, mourut le 16 juillet 1544. épousa Anne Bressat, il eut, 12. Ju-

(1) C'est par lui, par Robert et Marie Chartier que nous trouvons ci-après, que se continue jusqu'à nos jours la descendance ininterrompue des Chartier.

p.70

10. Pierre, Claude, Jean, Jean, Aignan, Daniel, Anne, Anne, Marie, et Jacques, né en 1562.

12. Jean, quatrième fil de Julien, épouse Catherine Comteux.

13. Guillaume Chartier, religieux capucin, Marie, Catherine, et ceux-cy devinrent la branche aînée des Chartier.

X — AUTRE BRANCHE: Julien, troisième fil de Julien et de Jeanne Lallemand, fut lieutenant particulier au siège de Beaugency ; il épousa Anne Le Fuzelier, dont elle fût la veuve en 1555, morte en 1562.

XI — ETIENNE CHARTIER fut père de : 12. Jacques et Euverte Chartier.

XI — ALAIN CHARTIER, Estienne Chartier, mariée à Jean de Montadan, écuyer à Orléans, lesquels eurent un fil, qui épousa Nicole Lebert, en 1555. XI. Euverte Chartier, avocat, conseiller au Parlement d'Orléans, vivait en grande estime et considération sous François II, et Charles IX, il épousa Marguerite Mignot, ils eurent, Euverte, Philippe, Daniel, Marguerite, Claude et Anne.

XII — EUVERTE CHARTIER II, conseiller avocat et lieutenant à Loris.

XIII. — Henri Chartier, prévôt de Loris, épousa Marie Roux, ils eurent : Renée, Claude et Nicolas.

13. Nicolas-Jules Chartier, maître de la garde Chaumontoise, de la forêt d'Orléans, il eut : Jacques, Daniel, seigneur de la Boutardière, conseiller au presidial d'Orléans, épousa en 1588, Jeanne Morin, dont ils eurent : Michel.

p.71

BRANCHE DES CHARTIER

SEIGNEURS DE LASSY ET D'ALAINVILLE

IX. — SIMON CHARTIER, troisième fil de Michel et de Catherine Pasté, avocat au Parlement sous Louis XI, épousa Françoise Jagat, dont ils eurent : Mathieu, Madeleine, Guillemette, Marie, mariée au sieur de la Chaise. Simon mourut à Paris en 1483.

Mathieu, avocat, de 1524 à 1531, et que l'on dit estre proche parent d'Alain Chartier, épousa Jeanne Brinon, fille de feu Brinon, procureur au Parlement, il eut : XI. 11. Mathieu Chartier, seigneur de Lassy, Guillaume, avocat, marié à Françoise Rivière, avocat au Parlement, Geneviève; mariée à François de Monthonlon, chancelier de France en 1551. XI.

Marie, épousa Jean Teste, seigneur de Coupeuvray, mestre des camps à Paris. Louis, qui épousa Marie Thibaud ⁽¹⁾.

XI. — MATHIEU CHARTIER II, seigneur de Lassy et d'Alainville, conseiller, doyen du Parlement de Paris, mort en 1543, épousa Marie de Monthonlon, fille de François, appelé par Monseigneur de Thou au 3^e livre de sa vie : *Antiques Grauditas Senator*. Il eut : Mathieu II, seigneur d'Alainville, Marie, dame de Lassy, et d'Alainville, qui épousa

(1) Épitaphe de Geneviève Chartier en la chapelle de l'église de Beaune : Genovefa. Mathsei. Quadrigerii, advocato-rum. susa. oct. principis, probissimi, viri filia. Francisci. Mon-holonzi. Françoise. Procanoniarj pilissimam. modestissimam, in. omnibus, maxime erga pauperem. conjuix.

Hoc in patrum sepulchro requisitoscit donec optata, veniat re-surrecto. Franciscus Mohlonzonzius sacri cohsistorij comes possuit et anniversaria, vota fundavit.

p.72

en 1566, Christophe Bouguier, seigneur de Villaines, conseiller au Parlement... Marie Chevalier, fille de Michel, bourgeois d'Orléans, et sœur de Michel, le Principal du. Collège de Boissy, ladite Marie Chevalier, se remaria à Edouard Molé de Champlatreux Président, dont est issu Mathieu Molé, seigneur de Lassy et de Champlatreux, Président et Garde des Sceaux à Paris ⁽¹⁾.

12. — *Magdeleine Chartier*, épousa Jean-Gabriel de Mesme, conseiller au Parlement de Paris, et mort sans enfants.

(1). Nous possédons un petit volume in-32, ayant appartenu a Mathieu Molé. puis à la vicomtesse Henry de Ségur, dont il porte à l'intérieur l'ex-libris à ses armes, et délicatement gravé.

Il a pour titre : L'Annoei Senecoe Philosophi opéra omnia, Amsterodami apnd Geilly L. Ccesium. CjQ .:jCXXV111. avec frontispice gravé.

Les plats sont frappés chacun d'un fer doré portant les armes de Molé, timbrées d'un heaume de profil avec riches lambrequins.

Le dos porte, en outre du titre, les quatre lettres du mot Molé, enlacées.

L'écusson est écartelé au 1er et au 4, de gueules au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'or el en pointe d'un croissant d'argent, qui est de Molé, et au 2 et 3, de.... au lion arme, lampassé et couronné d

.....

L'attribution devient impossible, les émaux n'étant pas indiqués, beaucoup de familles portant le *lion armé, lampassé et couronné*. Ce ne sont point les armes de sa femme Renée Nicolaï, cette maison portant :

accolé d'or

toutefois que le graveur n'ait confondu le lion pour le lévrier.

Renée Nicolaï était fille de Jean, seigneur de Goussain-ville, et de Marie de Billy.

p.73

BRANCHE DES CHARTIER
DE LA MAISON-ROUGE

9. *Martin Chartier*, 6e fils de Michel, marié à Marguerite Besnard, il eut : X, *Jacques*, Bourgeois d'Orléans, Simon, Procureur en 1553, Nicolas, Guillaume, Martin, Marguerite, femme de Jean Tenot. François. X,

Nicolas

marié à Claudine Ruequidont. X,

Claude

, Bourgeois d'Orléans, vivait en 1560, marié à Jeanne Tranchot; il eut : Guillaume de la Maison Rouge, de Beausse, docteur régent en l'Université d'Orléans, marié à Catherine Caron, il eut : XIII,

Chartier, épousa Jacqueline Rousseau, avocat au Parlement d'Orléans; 13. Chartier, Guillaume. XIII, *Guillaume*, secrétaire du Roy, Maison, Couronne de France, seigneur de la Maison-Rouge, épousa Marie Mesmin, fille de Florent Mesmin, conseiller du Roy au bailliage et siège presidial d'Orléans ; il eut : XIX, Guillaume, mort à vingt ans ; Madeleine, mariée à Anthoine Duchon, baron de Mézières.

BRANCHE DES CHARTIER
D'ARNOUVILLE

V. MICHEL D'ARNOUVILLE, bourgeois d'Orléans, 3e fils de Jean II, mourut en 1377, en sa terre d'Arnouville, paroisse de Gommerville, proche d'Angerville l'Auguste, il eût pour fils : *Es tienne*

, rendit aveu au duc de Berry comte d'Estampes en 1400, il fut père de : Michel, qui vivait en 1478, il eut : Jean, seigneur d'Arnouville, épousa Marie

p.74
Mut, et eut : IX, *Henry*, avocat d'Orléans, seigneur d'Omarville, 1527-1540, 1542. Fils : 9.- *Léon. Estienne*, femme de Jean Moyreau, marchand ; deux filles, *Avoye*, qui épousa Jean Pimart, en 1535, *Jeanne Chartier*, femme de Jean de la Salle, et, 9, *Marie*, femme d'Eutrope de Selle.

AUTRE BRANCHE DES CHARTIER VII

Jean, bourgeois d'Estampes et Rocheford, 11e fils de Jean, demeurant à Intréville, épousa Martine Colas de Perrichon. VIII, *François Chartier*, laboureur ⁽¹⁾, à Aurivide, Marion Chartier épouse Gillette Hue. VIII,
François
, laboureur à Durainville, marié à Thérèse Grison, il eut ; IX.
Jean
, qui épousa Marie Tamain ; et il eut : Jeanne.
9. *Michel, Jacques, Lubin*. Catherine épousa Moireau, laboureur, Marion Chartier qui épousa Marie Perdrol, et Lubin Chartier en 1535. Louise Chartier, épousa André de la Croix, laboureur.
IX. — LUBIN, laboureur à Barmainville, épousa Jeanne de la Mare, il eut : IX 10, *Marin Chartier*, dit le Maistre, 1589, Jean, qui continua la famille, Lubin marié à Claudine Dyon, Antoine qui épousa Perrette Dyon, Denys. Roberde épousa Michel Arnoul, Guillemme épousa Claude Arnoul, Marie, fille. X.
Jean
partagea avec Lubin son frère, en 1564, il épousa Michelle Chartier, fille de Chartier et Marie Mangard, par contrat du 26 janvier 1552, à Orléans
(2)

(1) Laboureur, s'entend ici comme propriétaire faisant valoir lui-même ses terres.
(2) Nos archives Famille Chartier.

p.75
11. *Jeanne Chartier*, épousa Lubin Houmain, père de Michel, seigneur de Courbeville, lieutenant criminel à Orléans, dont il est sorti une grande famille.
11. Marie épousa Ambroise Houmain, frère puîné de Lubin.

SUITE DE LA BRANCHE X

Jacques, marié à Jeanne Maugay, le 3 mai 1532 ; de ce mariage :
XI. — JACQUES, marié à Claudine Petitpas, il eut : Michel Chartier, procureur à Orléans, marié à Nicole Sevin, le 5 janvier, mort en 1583. Ils eurent : François, Simon, Jean, Michelle, mariée à Jean Chartier, le 22 janvier 1552, par contrat de Rousseau, Jeanne, femme de Lubin Houmain, Marie femme de Ambroise Houmain, Antoinette, femme de Claude Durnance, mariée par contrat de Rousseau, le 20 septembre 1543, Germaine Chartier, femme de Claude Brulart, 1583, et Elisabeth Chartier, femme de Jean Ridart
Là se termine cette longue descendance d'une famille divisée en plusieurs branches, et dont nous allons reprendre la filiation à l'aide de documents originaux puisés dans nos archives de la famille Chartier ⁽¹⁾.

(1) Archives historiques du cabinet de F. Perot. Fonds, Alain Chartier Beauce, Archives de famille.
p.76

CHAPITRE III GÉNÉALOGIE DES QUARTIER depuis le chanoine hubert, jusqu'à nos jours

Nous avons pu voir au chapitre X de la généalogie dressée par le chanoine Hubert, un Claude Henri Chartier, Bourgeois d'Orléans, en 1529, lequel épousa Monnaut ; ils eurent quatorze enfants, parmi ceux-là est Marie, mariée à Jacques Robert, Bourgeois d'Orléans. C'est précisément Claude-Henri Chartier de la branche aînée, qui devint la tige des Chartier, lesquels se propagèrent en Beauce ainsi que nous allons l'établir ; ce qui n'empêcha point cette famille de contracter par trois fois des alliances avec elle-même. Nous retrouverons les Robert, les Lubin de Barmainville, épousant des Chartier.

PREMIÈRE BRANCHE DES ALAIN CHARTIER DE BEAUCE

Jean Claude-Henri Chartier, Bourgeois d'Orléans en 1520 épousa Marie Monnaut. Echevin de cette ville de 1537 à 1545, il y mourut le 31 décembre 1554 ; il eut :

XII. 1. **JULIEN, né le 6 août 1535 (1)**

2. Jacques

3. Robert, 1529-1560, mort sans postérité.

(1) Voir Généalogie du chanoine Hubert, chap. X, p. 11.

p.77

¹³ Marie et Jacques Robert eurent

Louise Robert, mariée vers en 1542, elle épousa Jean Alain Chartier, mort en 1685, le trent le partage de leurs biens entre eux, suivant acte reçu Rousseau, le 12 novembre 1685 (1).

Ils eurent :

1e *Marguerite Chartier*, mariée à Lubin Lesage, et partagèrent leurs biens suivant acte reçu Rousseau, notaire en la Châtellerie de Boisseaux (Loiret), le 4 janvier 1692 (2).

2e *François Chartier*, receveur de la terre et seigneurie de Theury, épousa, en 1720, Geneviève Thomas, fille de... Thomas, greffier à Orléans.

Lubin Lesage était fils de Jean et de Marie-Anne Argant, 1677, bonnetiers à Armonville-Sablou, paroisse de Rouvray et Barmainville (Eure-et-Loir). Ils affermèrent à François Moïse un logis au bourg de Boisseaux, près l'église, moyennant 80 livres le 10 juillet 1696.

Lubin Lesage avait pour frère François, avec lequel il partagea quarante-trois pièces de terre, (acte reçu Rousseau), et avec Marie Lesage leur sœur, célibataire; elle fit l'acquisition, le 30 septembre 1744, d'une maison à Boisseaux, appartenant aux religieux chartreux de Boisseaux (3).

(1) Nos arch. f. A. Ch.
(2) Ibidem.
(3) Ibidem.

p.78
La communauté Lesage-Argant acquit pour 8000 livres, converties en 401. de rente, un minot de terre du reage touchant aux héritiers de dame Argant, et de l'autre bout à la veuve Alain Chartier ⁽¹⁾·

Lubin Lesage était laboureur à Andonville,ancien fief des Alain Chartier, près d'Angerville.
3° *Éléonore Lesage*, mariée à Jacques François, tailleur d'habits à Boisseaux.
Et 4° *Marie Chartier*, laquelle épousa en premières noces Charles Dargant, cabaretier rue Creuse à Orléans, veuf de Jeanne Fauchet.
Ils eurent :
1° *Marie Dargant*, mariée à Martin Lamy, faiseur de filets à Boisseaux, associé avec son frère Martin.
2° *Sulpice Dargant*.
3° *Etienne Dargant*, tous deux cardeurs de laine à Boisseaux et à Andonville. Ces deux frères ont disparu sans que jamais on ait entendu parler d'eux. Des requêtes et suppliques ont été faites et adressées à ce sujet au châtelain de Boisseaux ; un partage sur licitation à la requête de Charles Dargant et autres, ainsi que plusieurs actes, ont été reçus par Champouveau, Aubry de Rochelontaine, et Trouillebert, à Boisseaux en 1699 ⁽²⁾·

(1)Nobisarch. Acte reçu Rousseau not. roy. le 3 juin 1699.
(2) Une sentence du ler floréal an IX, rendue par Genêt, greffier du district de Jarville, appela Antoine-François Dargant à recueillir la succession de Sulpice et d'Etienne d'Argant, disparus depuis longtemps.
a) Dargant, lesquels sont destinés à être vendus au profit de Charles Dargant et de Louis Chartier, leurs deux, ainsi que de Sulpice et Etienne Dargant, chapelains.
b) Marie Chartier, lesquels sont destinés à être vendus au profit de Charles Dargant et de Louis Chartier, leurs deux, ainsi que de Sulpice et Etienne Dargant, chapelains.
Ils eurent :
1° *Etienne Méthivier*, qui bâtit :
1° *Madeleine*, mariée à Fiacre Taffoureau, maître des petites écoles à Boisseaux ; il se remaria à Jeanne François, de laquelle il eut plusieurs enfants. (Voir ci-après.)
2° *Françoise Méthivier*, mariée à JeanMolard.

FAMILLE FRANCOIS - TAFFOUREAU

Par deux fois déjà des alliances de la famille Alain Chartier se sont produites entre ses membres : une troisième alliance se produisit par les François, ainsi que nous allons l'établir :
Jacques François, tailleur d'habits à Boisseaux, épousa Éléonore Lesage, fille de Marguerite Chartier et de Julien Lesage, Jacques François vivait en 1700.
Il bâtit :
Etienne, Anne et Jeanne.
Etienne François eut :

(1) Ce petit pays touchant le département d'Eure-et-Loir avait autrefois beaucoup plus d'importance qu'il n'est aujourd'hui ; Boisseaux était le siège d'une châtellenie ; il devint ensuite chef-lieu de canton. Un couvent de capucins y était établi au Nord-Est du bourg. Une partie des bâtiments existe encore.

p.80

Pierre François l'aîné, décédé à Boisseaux le 12 brumaire an VIII (l'an II de la rép.) ; il avait épousé Marie Boudet, de laquelle il eut : (1)
1° *Marie*.
2° *Jeanne François*, mariée à Etienne-Fiacre Taffoureau, huissier de la justice de paix du canton de Boisseaux, et maître des petites écoles de cette commune, ainsi que nous avons pu le voir ci-dessus.
Ils eurent :
Julie-Anastasie Taffoureau, née à Boisseaux en 1799, décédée à Orléans rue du faubourg Saint-Jean, N°92, le23 août 1880, mariée à Germain *Pillé*, télégraphiste à Boisseaux (télégraphe aérien) ; né audit lieu en 1800, il y est décédé en 1875.
Us laissèrent :
1° *Augustin-Désiré Pillé*, né à Boisseaux le 4 janvier 1829, décédé à Orléans en 1888, marié à Appoline Gudin; ils eurent Léopold, mort en bas âge, Georges, né en 1857, Marie, née en 1858, qui épousa Paul Boucher, décédé.
2° *Euphrasie-Julie-Désirée*, née à Boisseaux en 1826, mariée à Hippolyte-Auguste Eugène Brunet, né à Ingré en 1814, décédé à Orléans le 13 août 1893 ⁽²⁾.
Ils eurent :
1° *Julie-Désirée-Euphrasie-Clémentine Brunet*, née à Boisseaux le 4 septembre 1846, mariée le 15 novembre 1865 à Francis Pérot, né à Moulins, le 1er août 1840, auteur de cette généalogie.

(1) Ils firent une acquisition d'une maison avec terres à Poisseaux, le 17 février 1774.

(2) Il était l'un des derniers descendants, par sa mère, de la famille David, alliée à la fin du XVIe siècle aux Chartier

p.81

2° Et *Eugène*, inspecteur des Postes et Télégraphes à Laon, né à Boisseaux en 1849, marié, à Paris, à Marie Martinet ; ils ont : Jean Brunet, né à Laon en février 1897.
Du mariage de Julie-Désirée-Euphrasie-Clémentine Brunet avec Francis Pérot :
1° *Marie*, née le 12 octobre 1867, épousa, le 25 janvier 1886, Etienne Bouchard né à Lyon, décédé à Moulins le 4 février 1889, laissant: Clémentine-Euphrasie Bouchard, née à Moulins le 16 janvier 1889.
2° Et *Eugène-Louis-François Pérot*, né à Moulins le 15 avril 1871. Il épousa, le21 avril 1897, Berthe-Jeanne-Marie Gonde, sa cousine, née à Saint-Julien du Sault (Yonne) le 21 janvier 1874.
Ils ont : Henri-François-Claude-Alain Pérot, né le 5 août 1899.

CHAPITRE IV

Une importante généalogie des Chartier de Beauce a été donnée par M. de Vassal., archiviste du Loiret, et publiée à Orléans (Herluison, 1862) :
« Généalogies des principales familles de l'Orléanais ». Nous y relevons seulement les alliances avec les familles ci-après :

Alliances des Chartier

De Saint-Arnauld, Martin, Compain, Pasté, Lallemand, Letellier, Monnaut, Seurre, Brissot.Couplier , Le Fuzelier , Mignot, Ramailard, Morin, Gravet, Jayet, Brinon ⁽¹⁾, Thibaud, de Montho-

(1) Les derniers représentants de cette famille habitent la Creuse et Moulins.

p.82

Ion, Chartier (deux alliances), Chartin, Ruequidort, Tranchot, Caron, Boitel, Mesmin, Simon, Muet. Colas, de Mesgrigny, Crison, Jamain, Dijon, Denis, Maugues, Petitpas, Sevin (1585).

Fiefs

Boissy-le-Sec , Armonville , Lassy, Alainville, La Maisonrouge, Attras , Chastillon , Dommarville.

Alliances par les femmes

Du Temple, Hardy, Chasseray, Le Breton, Tardieu, Meslard, Feuvrier, Ledere. Alleaume, Houdereau, Guillereau, Destas, Oudenat, Martineau, Hémon, Gayette, Salomon, Charron , Braschet, Robert (1585), Hocquin. Pelletier. Lebert de la Verne, Alligot, Averdard de Montholon, Teste Bouguier (1566)⁽¹⁾ , Molé, Champlatreux de Mesmes, ,Tenot, Pasquier, Rousseau, Doulcet, Ariste, Penon, Duchon. Moyreau, de La Salle, Hue, Perdrion, de la Croix, de la Mare, Arnoul, Houmain, Chartier (1552), Dumain, Billard (1585), Ridart, de la Celle, de Monchi-Hocquincourt, de Longueil-Maisons, de Belleforière Soyecourt, de Chassebras, du Breau, de Cramaille, de Bragelongne, de Sève, de Tronson, le Doux de Melleville, de Montaudin, etc.

(1) Par une fille dece nom, descendait messire de Mesgrigny, président à mortier.

p.83

CHAPITRE V

Notice sur les François

C'est l'une des plus anciennes familles de Boisseaux , autrefois laboureurs, ils sont devenus artisans.
Véronique François épousa B. Baudin, voiturier par terre. Acte reçu Aubery, notaire royal à Ou-tarville, le 16 janvier 1771.

Fille de Pierre François et de Françoise-Véronique Courtois.

Marie François épousa verslemême temps Louis Bernard, de Boisseaux.

Une Claudine Courtois de Boisseaux, avait épousé Santerre, maître chirurgien-médecin à Orléans. Ils eurent un fils, René-François Santerre né à Ingré le 1er février 1698, lequel mourut en odeur de sainteté.

Françoise François épousa en 1672, en premières noces, André Charlet, cardeur à Boisseaux, et en deuxièmes noces, Jean Duvet, ouvrier en laine.

1689 Jacques François épousa Eléonore Lesage. On les trouve dans un acte de partage de terres touchant aux Grosses Pierres de Kelouet (1).

1700 Françoise Framais, veuve de Pierre Courtois, ils eurent sept enfants, dont Jeanne François

(1) Superbe dolmen encore conservé dans la commune d'Erceville près de la butte d'Halemont. (Voir Bulletin de ta Société arch. et hist. de l'Orléanais, et Bulletin de la Soc. d'Emulation de l'Allier : Le dolmen de la Pierre Kelouet ou la Pierre Hachée. Par Fr. Pérot, t. xi, 1874, p. 309.

p.84
qui épousa Etienne Taffoureau, ouvrier en laine à Boisseaux (1).

1761. Jean François, ouvrier en laine.

1762. Quittance de 113 l. reçu Trouillebert, notaire royal, par Marie François, femme de Claude Mercier.

1762. Marie François, fille des précédents, mariée à André Boudet-Turhel.

An VIII. — Pierre François et femme Boudet sa femme; il décéda à Boisseaux le 21 brumaire an VIII.

Ce Pierre François, marchand de bas et fabricant, reconnaît à titre de cens devoir à dame Anne-Cornélie-Françoise Goislard, veuve de messire Aubin de Plouay, conseiller du Roy, dame d'Andonville, Pusselle, Bicherolle, Gondreville à cause de la dite seigneurie, un sol de cens sur l'article 60 dudit terrier, et payable au jour de saint Etienne, veille de Noël. (Pièce du 13 nov. 1787, nos archives.)

Il était le père de Véronique François.

CHAPITRE VI

Famille Argand

1677. Jeanne Argand, mariée à Jean Lesage, habitait Armonville Sablon, paroisse de Barmain-ville ; ils laissèrent trois enfants, un fils, deux filles.

1692. Ce fut son frère Lubin Lesage qui épousa Marguerite-Alain Chartier.

(1) Il y avait dans cette localité une grande industrie; on y fabriquait des bonnets, des bas, chaussons, gilets de laine; depuis, cette industrie s'est déplacée ; elle est aujourd'hui à Pussat.

p.85
1699. Sulpice Argant figure comme témoin dans cet acte.

1784. Vente des biens meubles et immeubles, à la porte de l'église de Boisseaux, dépendant de la succession de la veuve Marie Chartier, qui avait épousé en premières noces Charles Argant ou Dargarit, en deuxièmes Antoine Métivier.

CHAPITRE VII

Les Taffoureau

1661. Etienne Taffoureau, conseiller clerc et secrétaire du Roi, du conseil des finances de la Reine mère; il signe au bas de l'acte d'échange du duché de Bourbonnais que fit le duc de Bourbon contre

le duc d'Alençon (1).

Il représente le prélat vu de trois quarts, encadré dans un ovale, et de format in-folio.

Autour : Carolus Nicolaus Taffoureau de Fontaines. Episcopus Electensis, obijt Electas die VII octobris anni MDCCVII cetatis suae LIII.

La légende est gravée sur le socle du buste de l'évêque d'Alençon (2).

(1) Nos archives, cart. 61. L. J. imprimé du temps, daté de Châlons; le document original est en la possession de notre ami, M. J. E. Choussy

(2) Exécuté tardivement au commencement du XVIIIe siècle, et exposé à la révolution.

1661. Etienne Taffoureau, conseiller clerc et secrétaire du Roi, du conseil des finances de la Reine mère; il signe au bas de l'acte d'échange du duché de Bourbonnais que fit le duc de Bourbon contre le duc d'Alençon (1).

Il représente le prélat vu de trois quarts, encadré dans un ovale, et de format in-folio.

Autour : Carolus Nicolaus Taffoureau de Fontaines. Episcopus Electensis, obijt Electas die VII octobris anni MDCCVII cetatis suae LIII.

La légende est gravée sur le socle du buste de l'évêque d'Alençon (2).

(1) Nos archives, cart. 61. L. J. imprimé du temps, daté de Châlons; le document original est en la possession de notre ami, M. J. E. Choussy

(2) Exécuté tardivement au commencement du XVIIIe siècle, et exposé à la révolution.

1661. Etienne Taffoureau, conseiller clerc et secrétaire du Roi, du conseil des finances de la Reine mère; il signe au bas de l'acte d'échange du duché de Bourbonnais que fit le duc de Bourbon contre le duc d'Alençon (1).

Il représente le prélat vu de trois quarts, encadré dans un ovale, et de format in-folio.

Autour : Carolus Nicolaus Taffoureau de Fontaines. Episcopus Electensis, obijt Electas die VII octobris anni MDCCVII cetatis suae LIII.

La légende est gravée sur le socle du buste de l'évêque d'Alençon (2).

(1) Nos archives, cart. 61. L. J. imprimé du temps, daté de Châlons; le document original est en la possession de notre ami, M. J. E. Choussy

(2) Exécuté tardivement au commencement du XVIIIe siècle, et exposé à la révolution.

1661. Etienne Taffoureau, conseiller clerc et secrétaire du Roi, du conseil des finances de la Reine mère; il signe au bas de l'acte d'échange du duché de Bourbonnais que fit le duc de Bourbon contre le duc d'Alençon (1).

Il représente le prélat vu de trois quarts, encadré dans un ovale, et de format in-folio.

Autour : Carolus Nicolaus Taffoureau de Fontaines. Episcopus Electensis, obijt Electas die VII octobris anni MDCCVII cetatis suae LIII.

La légende est gravée sur le socle du buste de l'évêque d'Alençon (2).

(1) Nos archives, cart. 61. L. J. imprimé du temps, daté de Châlons; le document original est en la possession de notre ami, M. J. E. Choussy

(2) Exécuté tardivement au commencement du XVIIIe siècle, et exposé à la révolution.

1661. Etienne Taffoureau, conseiller clerc et secrétaire du Roi, du conseil des finances de la Reine mère; il signe au bas de l'acte d'échange du duché de Bourbonnais que fit le duc de Bourbon contre le duc d'Alençon (1).

Il représente le prélat vu de trois quarts, encadré dans un ovale, et de format in-folio.

Autour : Carolus Nicolaus Taffoureau de Fontaines. Episcopus Electensis, obijt Electas die VII octobris anni MDCCVII cetatis suae LIII.

La légende est gravée sur le socle du buste de l'évêque d'Alençon (2).

(1) Nos archives, cart. 61. L. J. imprimé du temps, daté de Châlons; le document original est en la possession de notre ami, M. J. E. Choussy

(2) Exécuté tardivement au commencement du XVIIIe siècle, et exposé à la révolution.

1661. Etienne Taffoureau, conseiller clerc et secrétaire du Roi, du conseil des finances de la Reine mère; il signe au bas de l'acte d'échange du duché de Bourbonnais que fit le duc de Bourbon contre le duc d'Alençon (1).

Il représente le prélat vu de trois quarts, encadré dans un ovale, et de format in-folio.

Autour : Carolus Nicolaus Taffoureau de Fontaines. Episcopus Electensis, obijt Electas die VII octobris anni MDCCVII cetatis suae LIII.

La légende est gravée sur le socle du buste de l'évêque d'Alençon (2).

(1) Nos archives, cart. 61. L. J. imprimé du temps, daté de Châlons; le document original est en la possession de notre ami, M. J. E. Choussy

(2) Exécuté tardivement au commencement du XVIIIe siècle, et exposé à la révolution.

Recherches sur la filiation de Guillaume, Alain et Jean CHARTIER (leur Généalogie de 1290 a 1900) (1900)
L'ouvrage est divisé en trois parties : une notice sur la famille de Chartier, une notice sur la famille de Chartier de Paris, et une notice sur la famille de Chartier de Paris.
Notice sur la famille de Chartier de Paris :
Le premier est cité, vu de face, vu de la chancelle et de profil (reproduction de l'original) : Guillaume Chartier, évêque de Paris, élu le 6 décembre 1447, mort le 1er mai 1473, inhumé dans le chœur de l'église de Paris, sous de Gaillet, d'après l'original, 261.
Sa tombe était formée d'une dalle en calcaire, placée au milieu, à l'entrée du chœur de Notre-Dame de Paris, ainsi que la représente une gravure de la fin du XVIIIe siècle, de format gr. in-62, (2), et portant la pagination d'un recueil ? 152, sur les Archives de Paris, et gravée par Douchet de Villiers.
Elle représentait la tombe entière dans tous ses moindres détails : l'évêque Chartier y est représenté couché, la tête couverte de la mitre et appuyée sur un oreiller, à l'entour se croisent : à ses pieds voit-on un escarbot portant les armes des Chartier ; à droite et à gauche, au centre de la tombe sont deux autres escarbots décorés à ses armes et à celles qui lui ont été affectées lors de son élévation à la dignité épiscopale, et qui sont d'azur à une croix d'or, accablée de quatre fleurs de lis de même. Au-dessous de l'écu est une croix.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.

(1) Nis Ach, Isconog, des Chartier.
(2) Ibid.